Image not found or type unknown

Disponibilité fonction publique

Par **GINOUX CHANTAL**, le **05/02/2017** à **01:27**

Bonsoir,
Je travaille en EHPAD titulaire depuis 2006.En arret maladie depuis le 3 juillet 2015,
Je suis en disponibilité d'office pour raison de santé depuis le mois de décembre 2016.
On me propose un poste dans le secteur privé, puis je accepter ? cet emploi me correspond beaucoup plus (je suis reconnue handicapée)
Puis je rester tout de même sur mon statut actuel et prendre ce travail (21h) ?
Merci de me répondre
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés